

Longueuil, le 23 octobre 2017

PAR COURRIEL


OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1)
N/réf. : ACC 17-07


Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 7 septembre 2017 relativement à certains communiqués de presse émis par le BEI.

Politique, procédure ou directive

Il n'existe aucune politique, procédure ou directive sur la façon dont les informations sont recueillies. Ces informations sont reçues, dans un premier temps, directement par la directrice du BEI, ou en son absence par le directeur adjoint, et proviennent strictement des corps de police impliqués au sens de *Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes*. Par la suite, ces informations sont complétées par le superviseur coordonnateur du BEI pour préparer adéquatement le déploiement des enquêteurs du BEI.

Source des informations

Relativement aux communiqués mentionnés dans votre demande, les informations reçues provenaient des personnes suivantes :

- BEI- 2017-033 : Capitaine Benoit Bilodeau
Service de police de Terrebonne
- BEI- 2017-034 : Inspecteur Dominique Lafrenière
Lieutenant Jacques St-Onge
Sûreté du Québec
- BEI- 2017-035 : Commandant Vincent Rozon
Service de police de la Ville de Montréal

BEI- 2017-036 Directeur Patrick Denis
Service de police de Deux-Montagnes

BEI- 2017-037 Inspecteur-chef André Goulet
Lieutenant Benoit Morin
Sûreté du Québec

BEI- 2017-039 Inspecteur Dominique Lafrenière
Lieutenant Éric Laurendau
Lieutenant François Pichette
Sûreté du Québec

BEI- 2017-040 Inspecteur Michel Leduc
Service de police de la Ville de Montréal

Ces informations ont été obtenues verbalement suite au signalement que doit effectuer le directeur du corps de police responsable d'une intervention visée par l'article 289.1 de la *Loi sur la Police*.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous avez un mois à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Ci-joint un Avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED] mes salutations distinguées.

Le directeur adjoint,

ORIGINAL SIGNÉ

Me Sylvain Ayotte

Bureau des enquêtes indépendantes
201, Place Charles-Le Moyne #6.01
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 640-1350
Télécopieur : 450 670-6386
info@bei.gouv.qc.ca